

quer sur l'intervention recherchée) > Rapport en réponse à l'intervention parlementaire.

Le Conseil fédéral considère que l'objectif du postulat est atteint et propose de classer ce dernier.

2016 P 14.3537 Rapport sur la compétitivité et le rendement de la production agricole et sur l'utilisation des fonds publics en faveur de l'agriculture (N 16.6.16, [Noser]-Dobler)

Le 1^{er} novembre 2017, le Conseil fédéral a adopté le rapport «Vue d'ensemble du développement à moyen terme de la politique agricole». Le rapport est disponible sous www.parlement.ch > (indiquer le n° de l'objet; cliquer sur l'intervention recherchée) > Rapport en réponse à l'intervention parlementaire. Seules quelques sous-branches de l'agriculture et du secteur agroalimentaire suisses sont à même de faire face à la concurrence européenne. Une plus grande ouverture des marchés entraînerait par conséquent des changements profonds non seulement dans les structures de production, mais aussi dans la palette des produits. Des exemples indiquent qu'un tel processus de changement a de bonnes chances de conduire à une issue favorable, à condition qu'il soit accompagné de mesures appropriées en matière de politique agricole.

Le Conseil fédéral considère que l'objectif du postulat est atteint et propose de classer ce dernier.

2016 P 16.3050 Gestion de l'offre des fromages avec appellation d'origine dans les États membres de l'Union européenne (N 17.6.16, Bourgeois)

Le 21 juin 2017, le Conseil fédéral a adopté le rapport «Gestion de l'offre des fromages avec appellation d'origine dans les États membres de l'Union européenne» en exécution du postulat. Le rapport est disponible sous www.parlement.ch > (indiquer le n° de l'objet; cliquer sur l'intervention recherchée) > Rapport en réponse à l'intervention parlementaire.

Le Conseil fédéral considère que l'objectif du postulat est atteint et propose de classer ce dernier.

2017 P 17.3401 L'agriculture suisse doit être prête à affronter l'avenir (E 27.9.17, Müller Damian)

Le 1^{er} novembre 2017, le Conseil fédéral a adopté le rapport «Vue d'ensemble du développement à moyen terme de la politique agricole». Le rapport est disponible sous www.parlement.ch > (indiquer le n° de l'objet; cliquer sur l'intervention recherchée) > Rapport en réponse à l'intervention parlementaire. La proposition du Conseil fédéral pour la politique agricole à partir de 2022 se fonde sur une stratégie à deux composantes complémentaires. L'une, internationale, constituant un défi, prévoit de nouvelles étapes d'ouverture des marchés, qui devront être accompagnées de mesures de compensation étatiques modulées en fonction du degré d'ouverture du marché et des effets structurels; l'autre, intérieure, formule des hypothèses pour le